

Objectif

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Moorea Fund - Climate Action MU

Société Générale Private Wealth Management S.A.

ISIN: LU2369747071

www.sgpwm.societegenerale.com

Appelez le +352 47 93 11 1 pour plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est l'autorité compétente responsable de la supervision de Société Générale Private Wealth Management S.A. dans le cadre de ce document.

Date de production de ce document : 01 février 2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est une action de Moorea Fund - Climate Action, compartiment de la Sicav Moorea Fund.

Terme : La durée du Compartiment est illimitée. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou par fusion avec un autre fonds dans l'intérêt des investisseurs et conformément au Prospectus et la réglementation applicable.

Objectif :

Objectif d'investissement : Le Compartiment vise à fournir une appréciation du capital à long terme (5 ans) et à générer un impact environnemental positif par le biais d'investissements dans des actions émises par des sociétés qui opèrent dans des éco-activités vertes et développent des solutions qui contribuent activement à la transition environnementale. Les éco-activités vertes comprennent notamment s'y limiter, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité verte, les bâtiments écologiques, l'eau et l'agriculture durables, l'économie circulaire.

Politique d'investissement : Pour atteindre cet objectif d'investissement, le Compartiment investira au moins 90% de ses actifs dans des actions et titres équivalents, sans restriction géographique. Le Compartiment investira au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des actions émises par des sociétés situées dans des pays développés et jusqu'à 20% de ses actifs dans des marchés émergents. Toutes les actions détenues dans le portefeuille feront l'objet d'une analyse ESG.

Catégorie SFDR : Article 9. Le gestionnaire d'investissement prend en compte les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement en intégrant une politique d'exclusion complétée par la prise en compte de critères environnementaux et par une politique et un bilan ESG.

Indice de référence : Le Compartiment est géré activement en référence à l'indice de référence suivant : MSCI ACWI. L'indice de référence est utilisé à la fois pour la comparaison des performances et comme univers de sélection des titres. Il est précisé que l'univers d'investissement de l'indice MSCI ACWI n'est pas contraignant, le Gestionnaire d'investissement pouvant sélectionner, en plus de l'univers d'investissement de l'indice MSCI ACWI, 0 à 20 titres de sociétés hors de l'indice MSCI ACWI. L'indice de référence n'est pas censé être compatible avec l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

Politique de distribution : Cette classe d'actions est capitalisante, il n'y a pas de distribution de dividendes.

Horizon de placement recommandé : Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Devise : Cette classe est libellée en USD, la devise de référence du Fonds est l'EUR.

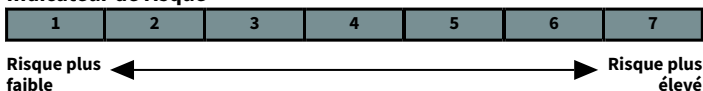
Souscription et Rachat : Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, au plus tard à 17h00 le jour ouvrable au Luxembourg précédant le jour de valorisation.

Depositaire : Société Générale Luxembourg

Investisseurs visés : Cette classe d'actions s'adresse à des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles. Le fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le moyen-long terme (5 ans), ayant une connaissance de base et une expérience limitée de l'investissement dans des fonds, et disposés à prendre des risques pour atteindre cet objectif.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date de maturité.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque sur 7, qui est PRIIP_S4_SRI_ElementBValueText. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? (suite)

Scénarios de performance

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer différemment à l'avenir.

Durée de placement recommandée : 5 an(s)

Investissement de \$ 10.000

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-%	-%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-%	-%
Modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-%	-%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-%	-%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre - et -

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre - et -

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre - et -

Que se passe-t-il si Société Générale Private Wealth Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Société Générale Private Wealth Management (SGPMW) est une société de gestion agréée et supervisée par la CSSF. SGPMW respecte des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres. Un pool d'actifs distinct est investi et maintenu pour chaque Compartiment, l'actif et le passif du compartiment sont ségrégués de ceux des autres compartiments et de ceux de la société de gestion de portefeuille, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Compartiment ne sera pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend le produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur l'investissement au fil du temps. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement.

Coûts au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	\$-	\$-
Incidence sur les coûts annuels	-% chaque année	-% chaque année

(*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez de l'investissement au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de -% avant frais et de -% après frais.

Composition des coûts

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	5,0%
Coûts de sortie	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	0,0%
Coûts récurrents		
Autres coûts récurrents	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	1,7%
Coûts de transaction de portefeuille	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.	0,9%
Coûts accessoires		
Commissions de performance	Pas de commission de performance	0,0%

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période d'investissement recommandée est d'au moins 5 ans. Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

Comment puis je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit ou la conduite du fabricant du produit, vous pouvez la déposer en écrivant à la société à l'adresse Département Conformité 11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg, ou par courriel à l'adresse contact.sgpwm@socgen.com ou via le site Web de la société à l'adresse www.sgpwm.societegenerale.com. Si vous avez une plainte à formuler à l'encontre d'une personne qui vous conseille ou qui vend le produit, vous devez d'abord vous adresser à la personne concernée.

Autres informations pertinentes

En fonction de la manière dont vous achetez et vendez ces actions, vous pouvez encourir d'autres frais, notamment une commission de courtage, des frais de plateforme et un droit de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire.

D'autres documents, dont les rapports annuels et semestriels de la société et les informations réglementaires, sont disponibles sur le site de la société à l'adresse suivante : www.sgpwm.societegenerale.com.

Les calculs des coûts, des performances et des risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.

Vous pouvez retrouver l'historique des performances en suivant ce lien : www.sgpwm.societegenerale.com. Les données historiques de performance passée sont disponibles pour les 0 dernières années.

Le calcul des scénarios de performance précédents peut être consulté ici : www.sgpwm.societegenerale.com